



RASED : le SE-UNSA reçu en audience au MEN le 24 mars

La suppression programmée des RASED a été « partiellement » enrayerée par l'importante mobilisation en 2009, mais pour le **SE-UNSA**, il n'est pas question de laisser s'opérer leur asphyxie en sourdine.



Les remontées des départements font apparaître :

- de nombreuses suppressions de postes en carte scolaire ;
- un manque de lisibilité des dispositifs RASED existant suite aux fermetures des postes vacants, provisoires ... ;
- des départs en stages dans les options E, G et DEPS très en-dessous des besoins ;
- l'éternel problème des frais de déplacement, frein aux réponses des RASED pour certains postes en zones rurales.

Lors de cette audience, le SE-UNSA a demandé que :

- le rôle essentiel des RASED soit réaffirmé ;
- la gestion des moyens soient transparentes afin d'enrayer les suppressions en catimini ;
- une enquête sur l'intervention des RASED à partir des indicateurs des bilans départementaux ;
- un travail sur la question des départs en formation.

Perspectives :

→ Le ministère recevra le 31 mars l'ensemble des signataires de la lettre du 26 février avec un rassemblement au ministère, un point presse et la rencontre de tous les partenaires au SE-UNSA

→ Un groupe de travail se tiendra le 6 avril avec les organisations syndicales. Les associations de professionnels et de parents d'élèves seront associées dans un second temps.

Les pistes de travail devraient être les suivantes :

- la question des orientations et de la pérennité du dispositif RASED à l'Ecole, proposition de travail sur une note en ce sens, aux Inspecteurs d'Académie ;
- l'élaboration d'une enquête nationale pour un état des lieux ;
- un calendrier de travail sur le devenir des formations spécialisées à long et à court terme.